

Délibération 2022-148

Désignation des délégués à DECOSET

(Syndicat mixte des de gestion, traitement et valorisation des déchets)

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Magnanac à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 14 décembre 2022.

Participants

Présents

Bessières	M. BERINGUIER Bernard, M. DARENGOSSE Ludovic, Mme LAVAL Carole, M. MAUREL Cédric, Mme MONCERET Mylène
Bondigoux	
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, M. DEMETZ Gilbert, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. BRAGAGNOLO Patrice, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme FOLLEROT Danielle, M. MICHELOT Jean-Michel, M. REGIS Daniel

Conseillers ayant donné pouvoir

M. HAMDANI Aïli a donné pouvoir à M. MAUREL Cédric
Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à Mme LAVAL Carole
Mme CHARLES Ghislaine a donné pouvoir à M. JOVIADO Gilles
Mme SAUNIER Karine a donné pouvoir à M. JILIBERT Jean-Michel
M. CHEVALLIER Georges a donné pouvoir à M. REGIS Daniel
Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à M. DUMOULIN Jean-Marc
M. SANTOUL Michel a donné pouvoir à M. BERINGUIER Bernard
Mme PREGNO Agnès a donné pouvoir à Mme FOLLEROT Danielle
M. ANTONY Maxime a donné pouvoir à Mme GAYRAUD Isabelle

Conseiller absent

M. ROUX Didier

Secrétaire de séance

Mme FOLLEROT Danielle

Membres en exercice - 31 | Membres présents -21 | Pouvoirs -09 | Membre absent – 01

Exposé

Syndicat intercommunal, DECOSET assure le traitement des déchets ménagers pour 149 communes en périphérie toulousaine, dont celles du territoire Val'Aïgo (excepté la commune de Buzet sur Tarn).

A ce titre, La Communauté de Communes Val'Aïgo y est représentée par 2 délégués titulaires :

M. Jean-Marc DUMOULIN et M. Cédric MAUREL.

Suite à l'élection de M. Ludovic DARENGOSSE, 1^{er} Vice-Président, il est nécessaire de réélire des représentants au sein du DECOSET et sont candidats :

Isabelle GAYRAUD
Thierry ASTRUC
Cédric MAUREL
Jean-Marc DUMOULIN
Ludovic DARENGOSSE

M. le Président propose à l'assemblée de procéder au vote par scrutin secret.

Deux assesseurs sont désignés :

- M. Ludovic DARENGOSSE
- Mme Florence DELTORT

Après dépouillement effectué par les assesseurs, les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre de Conseillers en Exercice	31	31
Nombre de Conseillers présents	21	21
Nombre de Conseillers absents	1	1
Nombre de pouvoirs	09	09
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	30	30
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	03	01
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	27	29
f. Majorité absolue	15	16

Résultats :

Titulaires	Nombre 1 ^{ER} Tour	Nombre 2 ^{ème} Tour
Isabelle GAYRAUD	04	
Thierry ASTRUC	10	01
Cédric MAUREL	06	08
Jean-Marc DUMOULIN	21	
Ludovic DARENGOSSE	13	20
NULS	03	01
BLANCS	0	0

Décision

Le Conseil, après discussion, le quorum étant vérifié, à l'unanimité :

- **Sont élus** M. Jean-Marc DUMOULIN et M. Ludovic DARENGOSSE délégués de Decoset.
- **Mandate** M. le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à Salle des fêtes de Magnanac à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus. 06

Le Secrétaire de Séance,

Mme FOLLEROT Danielle

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le

10 JAN. 2023



Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Marc DUMOULIN